

VI- Suspension des cours (depuis le 20 mars 2020)

Les cours ont été suspendus au Tchad le 20 mars 2020 (enseignement primaire, secondaire et tertiaire). Ils ont repris le 25 juin pour les classes d'examens.

Ci-après le Communiqué du 19 mars 2020 portant suspension des cours sur l'ensemble du territoire national.



COMMUNIQUÉ

N°135/PR/MENPC/SEENPC/DGM/2020

N'Djamena, le 19 mars 2020

**Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
Et
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation**

Informent les parents d'élèves, les enseignants, les élèves du primaire, du moyen et du secondaire du public et privé, les étudiants des universités et des instituts du public et privé que les cours sont suspendus à tous les niveaux sur l'ensemble du territoire à partir de vendredi 20/03/2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les Délégués Provinciaux à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse, les Présidents des Universités et les Directeurs Généraux des Instituts sont chargés de l'exécution de ce présent communiqué et les Recteurs d'académie d'en assurer le suivi des effets.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique,
ABOUBAKAR ASSIDICK TCHOROMA

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
HOUDEINGAR DAVID NGARIMADEN